



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23061919

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 AVR. 2023

**DU CRADANT WALLON
Greffe**

N° d'entreprise : **0402 958 982**

Nom

(en entier) : **FIB BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **avenue Landas 4, 1480 Tubize**

**Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS ET LE
COMMISSAIRE**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2022

Les mandats des administrateurs venus à échéance ont été renouvelés après délibération pour l'exercice commençant le 1 avril 2022 et expirant à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires se prononçant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clôturés au 31 mars 2025.

L'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de reconduire la société de révision HLB Dodémont - Van Impe & C° en qualité commissaire et ce, pour un terme de trois ans, débutant avec l'exercice commençant le 1 avril 2022 et expirant à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires se prononçant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clôturés au 31 mars 2025. A ces fins le cabinet de réviseur a désigné Monsieur Patrick Van Impe en tant que son représentant permanent.

Tubize, 2 avril 2023.

Franz Branders,
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).